



## **Le 11 juin soutenons notre camarade Kamel, refusons les tentatives d'intimidation judiciaire !**

Le 11 juin notre camarade Kamel, secrétaire Général de l'UD 93 et membre de la direction de la CGT sera convoqué devant la maison de la justice de Saint Denis. Cette convocation fait suite à une mobilisation le 4 avril, à l'occasion d'un déplacement du Président de la République à Saint-Denis. Les personnels de l'éducation en lutte avaient décidé de porter leurs revendications pour un plan d'urgence pour l'éducation en Seine-Saint-Denis directement auprès d'Emmanuel Macron.

Une action pacifique et bonne enfant animée par des enseignants, des parents d'élèves, des lycéens et des militants syndicaux.

Malgré le calme de cette action des agents de la BRAV-M ont choisi de réprimer le secrétaire départemental de la CGT 93, en le plaçant en garde à vue. Cette convocation intervient dans un contexte d'aggravation de la répression contre de nombreux acteurs des mouvements sociaux et environnementaux. En Seine Saint Denis, comme ailleurs en France, les convocations dans les commissariats de militants CGT engagés pour la défense du bien commun se multiplient.

Nous considérons ces pratiques comme des tentatives d'intimidation judiciaire, d'acteurs de premier plan du débat public, avec pour but de museler la contestation.

La CGT appelle au rassemblement, **le 11 juin à 10h00 devant la maison de la justice et du droit rue des boucheries à Saint-Denis**, pour exiger l'abandon des poursuites et rappeler notre attachement aux libertés syndicales, d'expression, de réunion, de manifestation et d'association.

*« Il n'y a pas de conquêtes sociales, sans libertés syndicales ! »*